

HONORAIRES SUR VENTES

À la charge du vendeur

Jusqu'à 50 000€	5 000 €
De 50 001€ à 100 000€	8 000 €
De 100 001€ à 150 000€	12 000 €
De 150 001€ à 200 000€	13 000 €
De 200 001€ à 250 000€	14 000 €
De 250 001€ à 300 000€	17 000 €
De 300 001€ à 350 000€	20 000 €
De 350 001€ à 400 000€	25 000 €
De 400 001€ à 450 000€	27 000 €
De 450 001€ à 500 000€	30 000 €
Au-delà de 500 000€	5 %

HONORAIRES SUR LOCAUX COMMERCIAUX & PROFESSIONNELS

À la charge du preneur

Vente en toute propriété, bureaux, locaux, terrains, etc...	12 %
Transaction sur cession de locaux	12 %
Location de locaux commerciaux	30 % *
Location de locaux professionnels	30 % *
Frais d'actes	7,20 % *

* Sur loyer annuel Hors Charges

NOTA : Le montant des honoraires s'entend toutes taxes comprises (Taux de TVA actuel à 20%). Aucune somme ne sera due avant la conclusion définitive de la transaction. Nos honoraires sont à la charge du vendeur - sauf disposition contraire indiquée mandat

L'immobilier à portée de vie



BAREME DES HONORAIRES

HONORAIRES DE LOCATION POUR BAUX D'HABITATION

PART PROPRIETAIRE TTC (dont TVA 20%)	PART LOCATAIRE TTC (dont TVA 20%)
Services : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de visite, • Constitution du dossier du locataire, • Rédaction du bail, • Entremise et négociation. Honoraires : loyer mensuel hors charges X 1,3	Services : <ul style="list-style-type: none"> • Organisation de visite, • Constitution du dossier du locataire, • Rédaction du bail, Honoraires : Zone très tendue : 12€ / M ² habitable Zone tendue : 10€ / M ² habitable Autre zone : 8€ / M ² habitable
Service : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'état des lieux d'entrée. Honoraires : 3€ / M ² habitable	Service : <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation de l'état des lieux d'entrée. Honoraires : 3€ / M ² habitable

HONORAIRES DE LOCATION POUR BAUX D'HABITATION MEUBLES HORS RESIDENCE PRINCIPALE (*)

HONORAIRES TTC (dont TVA 20%)
Un mois de loyer Charges comprises

* A la charge du Preneur

FRAIS DE REDACTION D'ACTES (*) - avenant et renouvellement

Pour chaque partie bailleur et locataire

PART PROPRIETAIRE TTC (dont TVA 20%)	PART LOCATAIRE TTC (dont TVA 20%)
240,00 €	240,00 €

HONORAIRES DE GESTION (*)

SERVICES **	TAUX TTC (dont TVA 20 %)
ACCESS	6%
PLATINIUM	8,4%

* A la charge du Bailleur

** Rapprochez-vous de votre Agent Immobilier Référent pour connaître les engagements CPH Immobilier du service souhaité

BUREAUX ET COMMERCES (*)

TAUX TTC (dont TVA 20 %)	FRAIS DE REDACTION D'ACTES TTC (dont TVA 20 %)
30 % du montant du loyer annuel hors charges	750 €

* A la charge du Preneur

PARKINGS ET BOXES (*)

FORFAIT TTC (dont TVA 20 %)
220 €

* A la charge du Preneur

(*) Taux de TVA susceptible de modification conformément à la réglementation fiscale